

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DISTINCTION POUR ACTES DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT

Laon, le 13 novembre 2020

Ziad Khoury, préfet de l'Aisne, salue avec respect l'action déterminante de **Philippe Reperant**, le 2 novembre 2020 à Château-Thierry, afin de défendre une lycéenne gravement agressée près de son établissement scolaire.

Lors de son intervention, Philippe Reperant a protégé avec beaucoup de courage la victime en mettant sa vie en danger face à son agresseur armé d'un couteau. Il a été grièvement blessé et a été rapidement pris en charge par les secours, ses jours n'étant heureusement plus menacés.

En sauvant cette victime, il a fait preuve d'un comportement exemplaire qui force l'admiration.

C'est pourquoi le préfet a décidé de lui attribuer la médaille pour actes de courage et de dévouement, qu'il lui remettra dès que les conditions le permettront.